

Joëlle Touzet

9 Rue des Hautes Sorrières 92 260 Fontenay-aux-Roses

joelle-touzet@orange.fr

06 84 54 13 28

Fontenay-aux-Roses, le 23 Octobre 2020

Propositions: Nature en Ville pour le PCAET Sud Environnement

Une interrelation urbanisme environnement sur notre territoire avec des propositions à petits pas et à grands pas mais toujours dans la concertation

La problématique de membres du groupe nature en ville :

Pour faire vivre et harmoniser cette interrelation urbanisme et environnement, les habitants et les associations locales intervenant sur l'environnement doivent-ils être préalablement accompagnés pour prendre conscience du trésor qu'ils vont avoir entre les mains, de pouvoir penser l'Urbanisme Vert qui va se mettre en place pour une interaction populations-villes de demain où notre « commun » un environnement mieux végétalisé apporte sa contribution à la vie pacifiée de chacun et du collectif, et permette de mieux supporter les contraintes liées au climat avec les pics de chaleur, la mauvaise qualité de l'oxygène, l'usage raisonné de l'énergie, ou liées au vivre ensemble dans ses flux (politique du déplacement de l'homme et du microbiote) ou dans sa sédentarité (politique de la construction, de l'air, de l'énergie et de l'esthétique) ?

Des concertations publiques prévues, via essentiellement les réseaux sociaux et des participations aux ateliers thématiques nous donnera des précisions sur cette question, et permettront de mettre en place une première action :

1. Une formation de base via des points accueils habitants-environnement suffisamment visibles (face au marché ou proche des mairies par exemple ou via le réseau scolaire pour les enfants et pourquoi pas les adultes, parents, intéressés)

Question : Les habitants vont-ils prendre le Temps, la disponibilité, l'envie d'élargir leurs connaissances pour devenir acteurs de leur changement Vert et de leur responsabilité dans la protection de l'environnement ?

Réponse : Les journaux municipaux, les sites des mairies où parfois il est difficile de tomber sur l'information devront être relais de ces points d'accueils. Des vidéos pédagogiques sur nos thématiques ciblées émanant d'experts et de sources variées, éventuellement en collaboration avec l'ADEME pourront être proposées toute la journée. Des experts de ces questions qui tourneront sur les points d'accueil de notre territoire seront régulièrement invités.

Cette approche du pas à pas où l'intuition, le sens de l'esthétique, le travail des habitants et des associations complétés par cet accompagnement public, ne pourra toutefois pas retarder le démarrage du PCAET à même d'agir sur la question de l'urgence face aux défis climatiques et l'urbanisation galopante qui pose ses édifices plus vite qu'un arbre ne grandit, qu'un animal trouve un cadre de vie, et qu'une voie pour les mobilités douces se crée. C'est pourquoi les propositions du groupe nature en ville qui font l'unanimité et déjà validées par les études environnementales peuvent immédiatement être pourvues d'effets.

2. Les propositions émanant des groupes intéressés et disponibles sur le sujet de la Nature en Ville et de l'interrelation urbanisme et environnement

Ouvrir le sujet en mêlant liberté, semi liberté et contraintes pourrait sembler juste, hors si il ne fait pas de doute concernant les espaces boisés, type forêts, parcs existants qui ne pourront pas être densifiés, il est à nuancer concernant les zones urbaines, qui devront d'avantage se saisir et composer avec ces trois postulats : liberté, semi-liberté et contraintes.

Avec les graphes , photos IGN à 25cm en vues aériennes, réalisés par l'association Habiter la Porte d'en-bas à Bagneux, nous pouvons nous en remettre à ces données pour **cerner les zones à ne pas toucher**, pour obtenir des continuités dans les voies de communications vertes favorables aux animaux, insectes pollinisateurs et aux habitants en recherche de mobilité douce et de bien-être par l'activité physique et sportive, rendue possible aussi par davantage de présence sur son lieu de résidence du fait du télétravail.

Certes, nous aimerions élargir ces interdictions à l'emprise immobilière, refuser de nouvelles constructions au profit de la démolition-rénovation, récupérer des surfaces vertes en enterrant les parkings, mais nous constatons que la densification est une manie des promoteurs, qui raisonnent financièrement. Est-il possible d'interdire, de contrer ? Oui en calculant et en appliquant

rigoureusement les ratios constructions sur espaces verts développés dans le PCAEM qui s'appliquent aux PCAET. Mais qu'en est-il de l'âme, des ambiances, des espaces, qui se voyent ainsi retravaillés dans des ordres parfois sans lien avec l'histoire de l'espace ? Ceci semble perdu ? Pourtant si les projets posés par les architectes s'insèrent dans une trame de continuité verte, l'impact de dissolution de la vie et de la poésie de la nature qui nous permet de respirer, de résister aux agressions, aux stress de la vie courante, pourra être atténué !

Les schémas d'aménagement, discutés dans les points d'accueil habitants-environnement, doivent être discutés en présence des spécialistes et des services de l'urbanisme de la mairie, dans cet esprit de semi-liberté, avec pour objectif :

- des nouveaux paysages plus harmonieux, plus fluides, à l'empreinte carbone plus favorable, impactant le bien-être physique, mental et émotionnel des habitants, des sols et de l'air fournisseurs de vie.
- de mêler savoir-faire et savoir-être, en offrant aux « habitants participatifs », une place pour une immersion dans la nature en ville en faisant, en créant, autour de diverses actions comme les potagers et les jardins d'agrément et médicinal urbain, les plates bandes plantations de 2m sur 7 à faire fleurir dans les rues bitumées où l'habitant peut venir désherber et biner, les composts, les poulaillers collectifs, les plantations de groupes d'arbres « forêts-fruitiers » et d'arbres remarquables et locaux avec les habitants, la préservation et le nettoyage des rus renaturés et réouverts, les ruchers et les nichoirs en lien avec des associations (LPO, écoles ruchers) à entretenir sur ces parcours verts pour admirer les mésanges charbonnières et le papillon mystille, pour récolter le miel et découvrir ses vertues, pour favoriser les déplacements de la faune et la germination de la flore (hérisson, coccinelles ... leur utilité contre les moustiques, les pucerons) ; car c'est en faisant qu'on se sensibilise, que l'on améliore ses connaissances, que l'on ramène la vie sur le terrain.

Dans ces points d'accueil habitants-environnement, des conseils pour l'isolation des bâtiments pourront également être proposés avec éventuellement des mises

en lien avec des entreprises (formées gratuitement) disposant du label PCAET. (Les entreprises, les artisans doivent être incités et non pénalisés et les habitants désireux de rénover leur habitat doivent trouver des conseils autres que ceux qui explosent en publicité par téléphone).

Egalement un projet de maison de l'environnement in situ pour montrer au public et aux entreprises le fonctionnement du recyclage et de l'aménagement de pavillons écologiques, peut désigner une commune du territoire pilote sur ce sujet.

Avec ces lieux « points d'accueil habitants environnement » gérés par les villes dans le cadre du PCAET, c'est une dynamique participative, où l'acteur n'est plus qu'un consommateur, qui va se mettre en place, et où les îlots verts prendront toute leur place car appréciés des habitants qui verront leur utilité dans l'esprit d'une continuité entre son espace vert devant sa maison et son immeuble et celui du ou des voisins de la ville et des villes avoisinantes pour un parcours santé et plaisir pédestre ou à vélo incitatif. Ces points pourront s'adjoindre un espace expérimentations pour améliorer ses savoirs-faire et ses connaissances (en jardinage, en technique de conservation, antigaspillage, régénération des sols, protection de la nature, des sols, de la faune, connaissances en cuisine et santé...). En effet, la réception du public adultes et scolaires, des associations doit être pensée dans cette dynamique de créer de la participation active, meilleur outil de la protection et de la sensibilisation à l'écologie.

3. Les grands pas pour la Nature en Ville mis en place par les projets des territoires : Energie et agro-santé, Sensibilité et poésie, Sagesse et observation, Festivités, conduits par l'intercommunalité et offerts aux villes et leurs habitants

L'humain se prépare à un grand changement, vulgarisé maintenant dans l'expression de transition énergétique, hors cela peut produire le meilleur comme le pire. En effet, la technologie a tendance à se substituer à la volonté, à la joie de faire (possible si la taille reste raisonnable), au bien-être qui vient de la contemplation de notre environnement dans sa beauté et sa vitalité, qui rassurent, et éveillent nos sens, notre imaginaire, pour une préservation de la vie pacifiée. L'agressivité, la violence, la difficulté du vivre ensemble liée à un enfermement, à une culture « hors-sol », à un enseignement à l'école sans nature, nous a affaibli, rendu fragiles ou hyperactifs, posant des problèmes

de santé en dépressions, manque de sommeil, obésité, asthme, problèmes de peau, malbouffe, repli sur soi ou écrasement de l'autre, les maux des villes sont grands, sans compter les injustices sociales et financières qui suscitent des jalousies, envies et haines, ouvrant la porte au communautarisme et à l'individualisme.

Aussi, nous avons besoin de grands (non pas par la taille, mais par leur interrelation entre l'humain et la nature) projets proposés par nos territoires pour venir en aide et créer une ambiance favorable au vivre en ville.

- Energie et mobilité douce :

Afin de favoriser la continuité des îlots de verdure et la mobilité douce pédestre des habitants dans nos 11 communes, nous pouvons conseiller **des chemins de PR**, dont certains proposés par les habitants, sur des parcours allant de 7 à 14 kilomètres pénétrant au minimum 4 villes. Nous pouvons imaginer des remises de prix aux habitants déposant leurs itinéraires. Nous avons conscience que des traversées de zones pavillonnaires ou plus denses seront présentes, et nous suggérons de végétaliser au maximum dans la mesure des possibilités **les trottoirs** avec des bandes de 80 cms à 1m de large (pour avoir expérimenté plusieurs parcours traversant au minimum 4 villes nous avons croisé peu de poussettes, et lorsque c'est le cas sur ce type de voies à objectifs de PR, le croisement ne pose pas de problèmes de civilités, compte tenu de la faible. Nous pouvons aussi imaginer des chemins de PR **croisant les potagers et les friches** et inciter une politique nationale de développement des potagers dans les résidences privées et publiques avec **10% des surfaces** vertes jardinées par les habitants (voire demande déjà adressée au député Germain en 2013 concernant le projet de loi de Mme Dufflot).

- Sensibilité et poésie :

L'esthétique étant un moteur pour susciter une ambiance plus apaisée et incitative à l'éco-citoyenneté, des projets de **vergers**, des promenades **humides** près des rus renaturés et des plans d'eau avec des loisirs éventuels, des **rûchers**, des **nichoirs**, des sensibilisations à la beauté des arbres, des agro-cités où le **bois** est mis en valeur, peuvent être menés localement et en intercommunalités dans l'esprit de la création des zones de liaison entre les espaces végétalisés.

- Sagesse et observation :

L'aménagement de la nature, la présence de mini fermes urbaines à caractère

pédagogique, une maison de l'environnement où l'on peut se former à l'écologie citoyenne mieux aménager sa maison pour des économies d'énergie, comment récupérer les eaux pluviales, se sensibiliser au recyclage, construire en terre crue, toute cette approche peut se décliner dans un **parcours interconnecté à vélo, qui desservirait différentes communes** (par exemple la **recyclerie** à Malakoff, les **déchets** et la **minoterie** au Plessis, la **solidarité** par le jardinage à Chatillon et la coopérative solidaire fabrication des confitures à partir des jardins privés et les tiers lieux, l'agro-cité à Bagneux, la préciosité de l'**eau** à Clamart et Fontenay-aux-Roses, le co-working à Sceaux, la **ferme urbaine** à Chatenay, les transports et le « vélo innovant avec capote » à Montrouge....).

Concernant **les transports**, une politique autour de l'emploi « entretenir nos routes, en proposer de nouvelles..)

- Festivités

Concernant **l'éclairage** des festivités peuvent avoir lieu dans les 11 communes sur 11 jours avec des spectacles innovants.

Concernant **l'air et l'eau**, les communes qui vont s'investir pourront imaginer sur leur plan d'eau, des mouvements pour reconstituer les jeux des torrents, des cascades (**CEA, pentes** vers Fontenay, Canaux à Sceaux barques, la flore en bord d'eau Plessis, Antony, Bourg la Reine, Chatenay, Clamart. La qualité de l'air qui pointe les voitures, les animaux et l'azote, peut être abordée avec les **réseaux électriques**, faire un exemple avec Fontenay-aux-Roses et un train à crémaillère pour relier le RER au Tram, expliquer et développer l'intérêt de la **silvopâture** au parc de Sceaux, sur les villes desservies par la coulée verte

Ce document est rédigé par Joëlle Touzet, pour Sud Environnement

Joëlle Touzet